

INTERVIEW de T. Le FUR



Tiphaine Le Fur est chargée d'ingénierie et de développement en Economie Sociale et Solidaire (ESS), à l'Université de Poitiers, au Pôle Universitaire de Niort depuis le 4 novembre 2014.

La Gazette : Intégrer une nouvelle structure, sur un nouveau poste, pour des nouvelles missions, que fait-on pour débiter ?

La Gazette : Intégrer une nouvelle structure, sur un nouveau poste, pour des nouvelles missions, que fait-on pour débiter ?

Tiphaine Le Fur : En premier, dire bonjour ! Ensuite, je prends des contacts avec les personnes que l'on m'a conseillées pour commencer à construire un réseau et faire connaître mes missions. Enfin, j'effectue une veille informationnelle très importante, je lis tout ce que je peux !

L.G. : Quelles sont ces missions ?

T.L.F. : Passionnantes mais très vastes. Certaines missions consistent à développer des actions de formation continue. Je suis à l'écoute des besoins de formation exprimés par des entreprises

de l'ESS. Evidemment cela se fera dans le temps. Mon premier travail consiste à répertorier et qualifier ce qui existe en termes de formation continue au sein de l'Université. Il se complète par le recensement de tous les acteurs de l'établissement qui ont mené ou mènent des actions de formation dans le monde de l'ESS. D'autres missions consistent à sensibiliser les individus aux opportunités de l'ESS. Des actions de sensibilisation sont déjà programmées. La prochaine aura lieu le 10 Mars 2015 avec la participation ...

LA SUITE

2014 en rétro vision...

pour construire notre avenir



Se poser et regarder en arrière le travail accompli durant cette année est bonifiant pour nous. Notre équipe a agi et a répondu aux défis qui lui ont été lancés.

Elle a été présente **en innovation pédagogique** avec la licence professionnelle ouverte à distance, dans la formation alternée en maintenant un taux important d'alternant dans les formations, à l'**international** par les nationalités accueillies et les mobilités effectuées, présente et renforcée en recherche avec l'organisation de diverses manifestations, de nouveaux contrats et un collègue de plus habilité à diriger des **recherches**. Cette liste, loin d'être exhaustive, nous apporte une certaine sérénité face aux obstacles à venir. Au moment de poser nos sacs pour la trêve hivernale et de laisser 2014 définitivement derrière nous, **nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année** et une bonne année 2015.

Le renouveau des stages

La loi du 10 juillet 2014 sur le développement, l'encadrement des stages et l'amélioration du statut des stagiaires, ainsi que son décret d'application du 27 novembre 2014 poursuivent un triple objectif : développer les stages dans les formations au service de l'insertion professionnelle, renforcer leur dimension pédagogique et améliorer le statut des stagiaires.

Ce nouveau cadre législatif et réglementaire concerne tous les stages, tous les organismes d'accueil, de droit public ou de droit privé, et tous les stagiaires, lycéens ou étudiants. Il donne une définition renouvelée du stage : « périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle ». Désormais, le stage est obligatoirement réalisé en vue d'obtenir un ...

LA SUITE

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Thomas ROGAUME

CONTACT MAIL :
iriaf-com@univ-poitiers.fr

SITE DE L'IRIAF :
<http://iriaf.univ-poitiers.fr>

ISSN : 2110-5510


Université
de Poitiers


DEUX-SÈVRES
CONSEIL GÉNÉRAL


Communauté d'Agglomération du Niortais
Territoires de vie